

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 03
120061

DEMATERIALISATION DES ENVOIS DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Par délibération du 19 janvier 2007, le Conseil Municipal a adopté le programme déodatien de développement durable afin de marquer sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et a décidé de traduire chaque année ce programme en termes budgétaires et en actions individuelles.

Dans ce contexte et à l'instar d'autres collectivités territoriales ayant signé une "charte d'exemplarité", nos services communaux doivent montrer l'exemple en ayant des gestes éco-responsables qui pourraient se traduire, par exemple, par la réduction du nombre de documents ou photocopies délivrés en interne, mais aussi aux personnes extérieures à la collectivité (associations, entreprises, particuliers et membres du conseil municipal etc...) en privilégiant l'envoi desdits documents par voie électronique (dématérialisation).

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

– APPROUVE cette démarche volontaire et décide de privilégier l'envoi des documents administratifs par voie électronique.

ADOpte PAR 28 VOIX POUR

Contre : 1 (J.L. BOURDON)

Abstentions : 6 (F.LEGRAND – F.WALTER - S.VINCENT
R.BA - C.SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)



Extrait certifié conforme
Le Maire,


Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 21 septembre 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procuration..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoint.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA (absent points n° 1 et 2), Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (absent point n°1 - procuration à M. FEVE-CHOBOUT), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique VALENTI	à	Joëlle BERNARD
Etienne HUMBERT	à	Lovely CHRETIEN
Bineta ABDOULAYE	à	Pierre LEROY
Francine WALTER	à	Ramata BA

Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.